



LES

9

COMMANDEMENTS

LA CHARTE DU BON RANDONNEUR



La charte du randonneur a pour but de sensibiliser tous les utilisateurs des sentiers de randonnée à la préservation de l'environnement et au respect de la biodiversité.

1

Respectez les espaces protégés

Vous allez fréquenter des espaces naturels protégés par des dispositifs réglementaires, renseignez-vous (réserves naturelles...).

2

Restez sur les sentiers

Restez sur les chemins balisés pour éviter de vous perdre. Respectez les espaces fragiles en évitant le piétinement des espèces.

3

Partagez les sentiers

La montagne est un espace de vie sauvage que vous allez partager : activités forestières, sportives... restez attentifs aux autres usagers.

4

Tenez vos chiens en laisse

Vous les considérez comme des amis, les animaux sauvages les perçoivent comme des prédateurs ! S'ils sont autorisés, aussi gentils soient-ils, ils peuvent les effrayer. Les chiens peuvent être interdits sur les pistes de ski et sur certains sentiers (Réserves Naturelles...), renseignez-vous au préalable.

5

Préservez nos sites

Soyez acteur de la qualité des sites de randonnée ! Un panneau défectueux, un problème de pollution, un besoin de sécurisation... Signalez toute anomalie sur le site <https://sentinelles.sportsdenature.fr/> ou en contactant l'office de tourisme du territoire concerné.

6

Respectez la faune et la flore

• Laissez pousser les fleurs

N'arrachez ni fleur, ni bourgeon ou jeune pousse mais apprenez à les reconnaître dans leur environnement naturel.

• Restez discret avec la faune sauvage

Elle nous observe et attend que nous poursuivions notre chemin pour reprendre ses activités. En restant discret, vous aurez peut-être la chance de l'apercevoir. Ne touchez et ne nourrissez jamais un jeune animal, sa mère l'abandonnerait ou deviendrait agressive.

7

Refermez les clôtures et les barrières

Sur les chemins, nous sommes toujours sur la propriété d'autrui. Pensez à fermer les clôtures et barrières après votre passage.

8

Rempportez vos déchets

Pensez au sac poubelle pour remporter vos déchets. Le meilleur déchet est celui que nous ne produisons pas !

Temps de décomposition des déchets :

- Mouchoir en papier : 3 mois.
- Mégot de cigarette : 2 ans
- Chewing-gum : 5 ans
- Canette / bouteille plastique : 100 à 1000 ans.
- Sac plastique 400 ans
- Verre : 4000 ans

9

Privilégiez les transports « verts »

Le transport est l'une des principales sources d'émission de gaz à effet de serre. Préférez le covoiturage ou les transports en commun pour vous rendre en randonnée. Restez sur les voies ouvertes aux véhicules et gardez-vous dans les espaces prévus à cet effet.

